

Sylvie Mouysset, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e-XIX^e siècle)* ; Michel Cassan, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*

Hervé Leuwers



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/10664>
DOI : 10.4000/ahrf.10664
ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2009
Pagination : 228-230
ISBN : 978-2-200-92558-1
ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Hervé Leuwers, « Sylvie Mouysset, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e-XIX^e siècle)* ; Michel Cassan, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 356 | avril-juin 2009, mis en ligne le 17 décembre 2009, consulté le 19 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/10664> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.10664>

Ce document a été généré automatiquement le 19 mars 2021.

Tous droits réservés

Sylvie Mouysset, *Papiers de famille*.
Introduction à l'étude des livres de
raison (France, XV^e-XIX^e siècle) ;
Michel Cassan, Jean-Pierre Bardet,
François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les*
écrits du for privé. Objets matériels,
objets édités

Hervé Leuwers

RÉFÉRENCE

Sylvie Mouysset, *Papiers de famille*. *Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 347 p., ISBN

978-2-7535-0554-5, 22 €

Michel Cassan, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2007, 348 p.,

ISBN 978-2-84287-443-8, 32 €

- 1 Pour l'observation des individus et des familles, l'historiographie récente accorde une attention particulière à l'un des ego-documents les plus modestes par son apparence et son contenu : le livre de raison. Au-delà des publications de textes, deux études récentes se penchent sur sa nature et ses apports possibles. Dans *Papiers de famille*, Sylvie Mouysset analyse un corpus d'environ 400 livres de raison tenus dans le Sud-Ouest entre la fin du Moyen Âge et le XIX^e siècle ; au travers d'un retour sur l'historiographie, d'une réflexion sur les scripteurs et la nature de la source, c'est un

élément du « patrimoine mémoriel de la famille » qui est décrit. En évoquant les enjeux passés et présents de l'édition des textes, leur matérialité (reliure, paratexte...), le lien entre l'écriture, la mémoire et la famille, les variations sociales de ces écrits et leurs mutations, les actes du colloque organisé en 2005 à Limoges dans le cadre du GDR sur « Les écrits du for privé » croisent les mêmes problématiques tout en s'ouvrant aux journaux personnels du XIX^e siècle (Philippe Lejeune, Marilyn Himmpesoëte). Ensemble, ces ouvrages contribuent à la réflexion sur les usages d'une source encore peu exploitée pour les temps révolutionnaires.

- 2 Le « livre de raison », pour s'en tenir à l'expression consacrée par l'usage, n'est guère facile à définir. Sylvie Mouysset rappelle que derrière ce terme devenu générique se cachent des textes aux noms divers (livre de raison, livre de comptes, journal, papier journal, mémoires, mémorial, chronique...), aux fonctions changeantes et aux formes variées ; souvent, cependant, la présence de mentions des naissances, mariages ou décès, des dépenses et revenus, de recettes médicinales ou de remarques diverses sur la vie domestique assurent - pour reprendre l'expression de Jean Tricard - une « comptabilité des hommes et des biens » de la famille (M. Cassan *et alii*, p. 34). Confrontant l'histoire du livre de raison au développement des ouvrages de comptabilité, des manuels d'écriture et des calendriers, Sylvie Mouysset en étudie les scripteurs (avant tout hommes et urbains), analyse le temps de l'écriture et les fonctions possibles de l'écrit, insistant sur sa dimension familiale et son rôle mémoriel. Pour autant, la banalité de l'objet est soulignée (p. 141) ; non seulement parce que sa présence dans les foyers de la moitié sud de la France est beaucoup plus fréquente qu'on ne l'a longtemps pensé, mais parce que son apparence est souvent peu soignée. Michel Cassan, dans sa conclusion aux *Ecrits du for privé* souligne cette même banalité (p. 340-341) ; dans le Midi étudié par Claire Dolan, elle transparaît dans la présence d'écritures domestiques dans 26,5 % des inventaires après décès dépouillés pour les années 1640 à 1655 (p. 170). L'étude consacrée par François-Joseph Ruggiu, Michel Figeac, Latitia Sfiligoï et Hanna Soualhine aux « Marques, signes, signatures sur les manuscrits d'écrits du for privé dans le sud-ouest de la France à l'époque moderne » parvient à la même conclusion, les auteurs invitant à nuancer la « sacralité » de ces documents, même si leur statut varie d'une famille à l'autre.
- 3 À l'origine de la redécouverte des livres de raison, à la fin du XIX^e siècle, c'est pourtant bien la dimension familiale de ces textes qui a frappé les esprits. Avant une importante mise au point sur le renouveau de l'intérêt pour la source depuis les années 1960 (p. 68-75) et sur la diversité européenne des travaux sur les écrits personnels ou de famille (p. 75-100), Sylvie Mouysset revient sur le premier moment d'attention historique aux livres de raison ; au programme du congrès du CTHS entre 1885 et 1892, leur étude est alors animée par des érudits qui, tels Philippe Tamizey de Larroque, Charles de Ribbe ou Louis Guibert sont souvent royalistes, défenseurs des valeurs familiales et sensibles aux idées d'un Le Play invitant à la « réforme sociale ». Le colloque de Limoges revient sur certaines de ces figures et sur leurs méthodes de travail ; deux contributions, notamment, tout en mettant en évidence l'action de l'archiviste républicain de la Haute-Vienne Alfred Leroux, nous montrent le royaliste Louis Guibert dans son œuvre de collecte et d'édition des manuscrits (Jean Tricard ; Robert Chaunaud et Samuel Gibiat), tandis que Dominique Margnat explique par référence aux convictions et centres d'intérêt du bâtonnier André Vachez certains choix éditoriaux de la fin du XIX^e siècle, qui ont fréquemment conduit à l'édition de morceaux choisis, notamment pour

le livre de raison d'Olivier de Serres. Expurgés, modifiés, parfois recomposés - comme le journal d'Antoine Denesde étudié par Antoine Coutelle -, les textes édités sont souvent en partie privés de leur dimension comptable, pourtant essentielle, mais vraiment redécouverte à partir des années 1950, lorsque le directeur des Archives nationales Charles Braibant donne une nouvelle impulsion à leur étude en lançant son enquête sur les livres de raison conservés dans les dépôts publics de France (Christine Nougaret).

- 4 L'observation de la source et sa comparaison avec d'autres formes d'écrits privés posent la question de sa nature et de son évolution entre le XV^e et le XIX^e siècle. Par le recours aux travaux littéraires sur l'autobiographie ou le journal intime, Sylvie Mouysset mène une stimulante comparaison qui permet d'isoler quelques spécificités : la présence de comptes, un texte plus fragmentaire que narratif, la discrétion des remarques sur la vie individuelle, l'absence de dimension rétrospective... (p. 160, 171-172). De la mise en tableau des données, qui aide à la comparaison, il ne faut pas conclure à une définition rigide ; à un moment donné, chaque scripteur invente son livre de raison, tandis qu'au fil du temps ses traits généraux évoluent. Sur ce point, l'auteur esquisse quelques réflexions ouvertes vers des « recherches à venir » (p. 265-276). Retenons qu'elle nuance de manière convaincante l'idée d'un passage du livre de raison au journal intime, en rappelant la coexistence de ces deux modes d'écriture tout au long du XIX^e siècle ; plus que glissement d'un mode d'écriture à un autre, il y aurait diversification des écrits personnels, le journal personnel se développant à côté du livre de raison dès le XVIII^e siècle. Plus tardivement en France qu'en Angleterre, c'est en effet au dernier siècle de l'Ancien Régime que se développe le journal intime et que, comme nous le rappelle Philippe Lejeune dans les actes du colloque de Limoges, le diariste commence à parfois s'adresser à son « cher cahier ».
- 5 Incontestablement, l'ouvrage de Sylvie Mouysset joue pleinement le rôle « [d'] introduction à l'étude des livres de raison » qu'il revendique. Des questions, certes, demeurent en suspens ; le lecteur regrettera l'absence de développement sur la diversité sociale des pratiques du livre de raison, alors que la variété des scripteurs est bien mise en évidence (chap. 5). Même si la nature de la source procède de choix individuels, le statut social ou l'activité professionnelle ne peuvent-ils pas également l'orienter ? Ne peut-on déceler des priorités différentes chez un noble de province, un officier de justice locale ou un marchand, l'intérêt pour la généalogie, la vie publique locale ou d'autres thématiques habituellement représentées dans ces livres pouvant varier d'un groupe à l'autre ? Dans *Les écrits du for privé*, les contributions sur les livres de comptes des peintres Rigaud (Ariane James-Sarazin) ou Vernet (Charlotte Guichard) et du médecin Gaillardon (Corinne Marache), voire sur le journal de l'abbé Delor (Paul d'Hollander) apportent quelques éclairages sur la diversité sociale des pratiques, la nature de l'ouvrage ne permettant pas la synthèse. De même, et malgré une comparaison esquissée avec l'Alsace, Sylvie Mouysset laisse en suspens la question de l'originalité des livres de raison du Sud-Ouest, l'opposition connue avec un Nord aux écritures personnelles plus rares n'étant pas reprise ou explicitée. Reste que dans un chantier marqué par une reprise significative des éditions d'archives, sa synthèse et les actes du colloque de Limoges apportent d'essentielles analyses et des pistes de recherche sur une source désormais au cœur des préoccupations historiennes et invitent à prolonger les travaux sur les conséquences de la rupture révolutionnaire sur le contenu et la fréquence des livres de raison et, plus largement, sur les transformations des écrits du « for privé ».